



# Colayrac - Saint Cirq

## La lettre du Maire

N°36 juillet 2013

### Edito

Chers amis de Colayrac-Saint Cirq,

Deux mots à propos de nos écoles.

Comme la plupart des communes ayant des établissements scolaires, nous n'échappons pas, suite à un vaste audit, à la nécessité de mettre toutes nos cantines scolaires aux normes selon les nouvelles réglementations.

Ces mesures passent par des aménagements à réaliser dans toutes nos écoles. Le marché « travaux » relatif à cette opération fait l'objet de l'un des rapports de la séance du conseil municipal dont le compte-rendu figure dans ces pages.

Elles passent aussi par de nouveaux modes de gestion des repas : commandes, préparation, distribution ...

S'agissant des travaux, nous avons réussi à faire en sorte qu'ils soient réalisés intégralement pendant les grandes vacances, de manière à ce que nos cuisines soient opérationnelles à la rentrée scolaire.

En ce qui concerne les nouvelles modalités relatives aux repas, les modifications suivantes seront apportées : la gestion des inscriptions et du règlement des repas sera prise en charge par la mairie.

l'approvisionnement des denrées sera majoritairement local et calé sur les saisons. La préparation des menus sera assurée en cuisine centrale : la société ELIOR qui a fourni les meilleures propositions a été retenue. Celle-ci organisera également les liaisons froides.

La remise en température et l'assaisonnement des plats seront effectués par le personnel de la mairie qui présidera bien entendu au service à table.

Nous restons très vigilants quant à la qualité de ce qui sera mis dans les assiettes des enfants. Nous avons d'ores et déjà des garanties à ce sujet.

*François Chelme*

### La vie associative bat son plein, pensez à vous inscrire...

- Inscriptions tennis :

le Samedi 14 septembre de 10<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup> au terrain de tennis à Colayrac-Saint Cirq

- Inscriptions à Musiquenvie :

le jeudi 12 septembre 2013 de 16<sup>h</sup>30 à 19<sup>h</sup> à la Mairie de Colayrac-Saint Cirq dans la salle du Conseil municipal.

Contact : 0553 679707

- Inscriptions Modern'Jazz

le mardi 10 septembre 2013 à partir de 18<sup>h</sup>30. Contact : 0553875883

**exceptionnellement**, en attendant la fin des travaux de la salle d'expression corporelle, les cours auront lieu dans un local situé derrière la station total (ancien local commercial)

- Inscriptions Judo

le mardi 3 septembre 2013 à partir de 17<sup>h</sup> à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq. Contact : 0648370535

- Gymnastique volontaire

reprise des activités sportives le lundi 9 septembre 2013

3 séances hebdomadaires – lundi 11<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>30 - lundi de 19<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup> - mercredi 19<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup>

**exceptionnellement**, en attendant la fin des travaux de la salle d'expression corporelle, les cours auront lieu dans un local situé derrière la station total (ancien local commercial)

Contact : 0553678729 / 0615363428 ou 0553477214 / 0603996538

- Country Club Colayracais

les cours débuteront le jeudi 5 septembre 2013 à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq

Les élèves de 1<sup>ère</sup> année : de 19<sup>h</sup> à 20<sup>h</sup>45 et de 2<sup>ème</sup> année: 20<sup>h</sup>45 à 21<sup>h</sup>30

Contact : 0674147904

- Rugby

les entraînements débuteront le samedi 7 septembre 2013 au stade de rugby de Colayrac-Saint Cirq. Contact : 0676293435

- Karaté

les entraînements débuteront le samedi 7 septembre 2013 à partir de 17<sup>h</sup>. Contact : 0616090398 ou 0626917089

# Conseil municipal du lundi 27 mai 2013

Vous pouvez consulter les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal dans leur intégralité soit à la mairie, soit en vous connectant sur notre site

Colayrac.fr

Ce conseil est marqué notamment par deux rapports d'intérêt général : d'une part le marché de travaux sur nos cantines scolaires ; d'autre part celui relatif à la construction de la future salle d'expression corporelle.

## • Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution du gaz

Calculée en fonction du linéaire d'occupation du domaine public, elle est actualisée en tenant compte de l'évolution de l'indice « ingénierie », lequel est augmenté cette année de 13,63 % ... Elle est adoptée par le Conseil.

## • Régime d'aide pour les emplois d'avenir associatifs

Si les emplois d'avenir peuvent intéresser les collectivités territoriales, elles peuvent aussi bénéficier aux associations. Ils sont aidés par l'Etat mais aussi par la Région (pour la formation) et la commune à parité avec l'Agglomération d'Agen. S'agissant des associations, le Conseil décide de participer à cette mesure au profit de celles qui ont pour objet l'exercice d'une mission déléguée de service public à caractère social ou culturel.

## • Travaux d'assainissement « Targebayle - II » convention avec l'Agglomération d'Agen

Pour des raisons de cohérence et d'efficacité dans le déroulement des travaux d'aménagement du programme voirie et réseaux « Targebayle II », le conseil accepte d'en prendre la maîtrise d'ouvrage contre remboursement du montant des travaux (20 834,32 € TTC) par l'Agglomération d'Agen pour la partie qui relève de sa compétence (assainissement).

## • Budget : Décision Modificative n°1

section de fonctionnement :

→ subvention de 305,00 € allouée à l'association des « Amis de Saint Cirq » pour la bibliothèque.

section d'investissement :

→ 20 835,00 € correspondant aux travaux « Targebayle II », remboursable par l'Agglomération d'Agen.

## • Adhésion à la Fondation du Patrimoine

La mission de cette Fondation est de promouvoir, de sauvegarder et de valoriser le patrimoine de proximité.

A ce titre elle peut aider les collectivités et aussi les particuliers qui auraient des projets de réhabilitation de ce qui fait partie de ce patrimoine.

Le Conseil décide d'adhérer à la Fondation du patrimoine et du versement d'une cotisation annuelle de 100 €.

## • Acquisition de terrains à Lary

Dans le cadre de la réalisation du lotissement de Lary et pour satisfaire au besoin d'alignement nécessaire à la réalisation des travaux VRD (voirie et réseaux), le Conseil décide d'acquérir les parcelles situées à Lary, D n° 2448, 2451, 2452, 2456, pour une superficie totale de 09 a 56 ca.

## • Cantines scolaires / marchés travaux

Nous avons décidé la mise aux normes de nos cantines scolaires.

Le Conseil autorise le maire à signer les marchés des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres :

Lot 1 : tous corps d'état	SORREBA	: 50 052,60 €
Lot 2 : plomberie sanitaires	SPHERE ELEC	: 20 979,79 €
Lot 3 : électricité	CLIM ' ELEC	: 13 689,25 €
Lot 4 : équipement cuisine	SAS	: 82 835,27 €

TOTAL 197 556,91 €

## • Salle d'expression corporelle / marchés travaux

Le conseil autorise le maire à signer les marchés selon les propositions de la commission d'appel d'offres :

Lot 1 : démolition	TOVO	: 9 484,00 €
Lot 2 : voirie et réseaux	ANTONIOLI	: 15 163,00 €
Lot 3 : bâtiment industrialisé	OBM	: 239 900,00 €

TOTAL 264 547,00 €



maquette

## • Modification des emplois communaux

- Recrutement saisonnier pour l'accueil de loisirs

Afin de satisfaire au besoin d'encadrement de l'accueil de loisirs pour les périodes de vacances scolaires et les mercredis, le conseil municipal autorise le maire à signer les contrats des adjoints d'animation nécessaires.

- Création d'un emploi d'attaché principal

Afin de permettre à un fonctionnaire promuvable, actuellement du grade d'attaché, de bénéficier du déroulement de carrière auquel il peut prétendre tout en étant détaché sur un emploi fonctionnel, le conseil décide la création d'un emploi d'attaché principal.

## • Liste préparatoire annuelle des jurés d'assise

De la liste électorale sont tirés au sort 6 noms, conformément aux dispositions du code de procédure pénale, lesquels seront transmis au Greffe de la Cour d'Appel d'Agen.

## Informations Mairie

### • Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés en juillet, août et Septembre 1997, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie, durant le mois où ils atteignent l'âge de 16 ans ou au cours des trois mois suivants. Ils doivent se présenter au secrétariat de la Mairie, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

### • Dates de ramassage des encombrants

23 août 2013 –Pensez à appeler le 0800-77-00-47 (environ une semaine avant).

### • Inscription pour le bus rentrée 2013

Permanence à la Mairie de Colayrac-Saint Cirq (salle du Conseil) le mercredi 28 août 2013 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>.

### • Arrêté n°2013-143-0008 portant règlement départemental relatif à l'emploi du feu et à la protection de la forêt contre les incendies en Lot-et-Garonne

Il est interdit, pour les particuliers, les collectivités locales et les entreprises, de brûler des déchets verts à l'air libre toute l'année sur l'ensemble du département. Les déchets verts doivent être apportés en déchetterie ou compostés.

### • Dates des permanences de permis à la maison de la chasse :

le 06 juillet 2013 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> - le 03 août 2013 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup> - le 31 août 2013 de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>

• **Recommandation :** En votre absence, votre domicile peut faire l'objet d'une surveillance. Pour cela, il suffit de prendre contact avec le commissariat ou la brigade de gendarmerie. En outre, la gendarmerie recommande que leur soit signalés toutes allées et venues, tous mouvements de personnes inhabituels.

### • Inscription liste électorale :

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

**Dernière minute :** Un poste d'enseignant est ouvert par l'Inspection Académique de Lot-et-Garonne, à Colayrac-Saint Cirq. Il vient à l'école maternelle, où est donc ouverte une quatrième classe... dès la rentrée prochaine, en septembre 2013. Nous profitons des grandes vacances pour mettre en place les moyens nécessaires au meilleur accueil possible de nos bambins et de leur enseignante.

## Un geste de solidarité...

Une nouvelle fois les Colayracais ont su se mobiliser pour venir en aide aux sinistrés de St Beat, Luz Saint Sauveur et Pau. Merci à tous pour votre générosité,

Merci plus particulièrement aux membres des associations qui ont œuvré par ce grand élan de solidarité pour collecter du matériel et des dons financiers.

Merci aux entreprises Beade et Intermarché qui ont prêté les véhicules pour l'acheminement sur place.

Un soutien collectif a aussi été apporté par le vote d'une subvention municipale lors du dernier conseil.

## “Colayrac - Saint Cirq, Port de Garonne” fête Garonne le 23 août 2013 Spectacle pyrotechnique au bord de Garonne Venez partager un moment convivial en famille

- Concours pour peintres amateurs avec prix - à la cale de Colayrac de 9<sup>h</sup> à 16<sup>h</sup> (inscription en mairie)
  - Ballade musicale le long de Garonne rythmée par les chants de Cédric Moulié et visite des serres exotiques et de la galerie “813” de 17<sup>h</sup> à 19<sup>h</sup>. (S'inscrire le jour-même sur les panneaux du théâtre de verdure)
  - Apéritif offert par la municipalité au théâtre de verdure de 19<sup>h</sup>30 à 20<sup>h</sup>30
  - Danses traditionnelles (Bal gascon) des Aînés Ruraux (Boute-en-train) au théâtre de verdure de 20<sup>h</sup>30 à 21<sup>h</sup>
  - Repas champêtre préparé par la FNACA, servi à 21<sup>h</sup> au théâtre de verdure avec animations musicales et karaoké  
Cédric Moulié et son frère David vous invitent à redécouvrir les grands standards de la chanson française dans des versions acoustiques et festives! De Joe Dassin à Jacques Brel en passant par Aznavour, Cali, et bien d'autres! Les plus intrépides d'entre vous pourront même venir chanter sur scène avec les deux artistes!
- menu:** Riz en salade, Grillade (Saucisses, ventrèche, merguez), haricots verts, fromage, tarte aux fruits avec vin compris.
- Réservation obligatoire à la mairie au 0553775750 avant le 21 août 2013**  
prix adulte: 8 € - enfant de moins de 12ans: 4 €.
- Spectacle pyrotechnique conté, Cale de Colayrac de 23<sup>h</sup> à 23<sup>h</sup>30



## Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

- **Vendredi 02 août** : Repas d'été, « Minjar l'Estiu » organisé par l'association ACACIA avec animation musicale « Guillaume et Clovis » place Maurice Tisseraud devant l'église à partir de 19<sup>h</sup>.
- **Vendredi 16 août** : Repas d'été, « Minjar l'Estiu » organisé par l'association ACACIA avec animation musicale « Eliane » Variété française Disco Rétro. place Maurice Tisseraud devant l'église à partir de 19<sup>h</sup>.
- **Vendredi 23 août** : "Colayrac - Saint Cirq, Port de Garonne" fête Garonne le 23 août 2013 Spectacle pyrotechnique au bord de Garonne Venez partager un moment convivial en famille. (Détails en page précédente)
- **Vendredi 30 août** : Repas d'été, « Minjar l'Estiu » organisé par l'association ACACIA avec animation musicale « Guillaume et Clovis » place Maurice Tisseraud devant l'église à partir de 19<sup>h</sup>. Variété française et internationale d'hier et d'aujourd'hui
- **Dimanche 1<sup>er</sup> septembre** : Vide grenier organisé par le COC au stade de rugby.
- **Dimanche 15 septembre** : Vide grenier organisé par le Club de Basket autour de la salle de Basket.
- **Dimanche 15 septembre** : La chasse organise une escargolade à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19<sup>h</sup>30.



### Etat civil

#### Naissances

PRINCELLE Camille 11/06/2013  
MURAT Léon 12/06/2013

#### Mariages

DUTHU Jacques et DESCATOIRE Béatrice 18/05/2013  
HAMMOUCHE Riad et MOUTTAKI Siham 01/06/2013  
BAUVY Benjamin et RODES Audrey 01/06/2013  
MULLER Romain et MANDIGOU Cindy 08/06/2013  
ASTRUC Christian et SOUBIRAN Marie-Marlène 15/06/2013  
CIFRE Julien et PREZEAU Tiphonie 06/07/2013

#### Décès

AURICOMBE Raymond Paul Henri 30/05/2013  
LARROCHE Jacques Fernand 01/06/2013  
GOBBO Dino 17/06/2013  
SALAS GARCIA Tomas 19/06/2013  
LANAU Gilbert 20/06/2013  
CATEX François Joseph Michel 01/07/2013

## Bien vivre ensemble

Adoptez la « tri attitude »

Pourquoi ?

#### la beauté du geste :

trier ses déchets, c'est une manière personnelle, citoyenne, moderne de contribuer à la protection de l'environnement.

#### la terre préservée :

trier, c'est réaliser des économies d'énergie et de ressources naturelles.

#### la magie du recyclage :

trier, c'est changer le destin de nos emballages qui réapparaissent alors sous forme de produits recyclés.

... A bon entendeur salut ! ... et merci !